

Organe de l'Union des Cercles
Légitimistes de France



C.C.P. La Source 747 47 M
Janvier - février - mars 2001

Route de Gençay
86160 Champagné St Hilaire
Téléphone et télécopie :
05.49.52.68.89

I.S.S.N. 0761-7828
Commission paritaire 66056
N°86

La Gazette Royale

Périodique fondé en 1957 - Nouvelle série trimestrielle - Le numéro : 17 francs - Abonnement : 60 francs

Éditorial

Certains font la distinction entre associations légitimistes à caractère historique et celles à caractère politique.

Pour notre part, nous nous situons, sans contexte, dans la deuxième catégorie, tant notre combat est avant tout politique.

Certes, nous ne rejetons pas l'aspect historique de la monarchie. Ces deux aspects sont complémentaires.

Il ne saurait y avoir d'action politique efficace et véritable sans une connaissance historique. C'est pourquoi dans ces colonnes nos lecteurs trouveront également des articles relatant des faits antérieurs, montrant également les erreurs à éviter.

Mais nous disons, également : action politique ! Or, celle-ci ne s'improvise pas. Elle doit être organisée de façon méthodique. Et ceci à partir d'une formation doctrinale.

Pour développer cette action politique, le cercle légitimiste local, avec son cycle d'études est le maillon nécessaire et indispensable d'un travail solide et en profondeur.

Ces cercles locaux, régionaux, s'appuient entre eux par l'intermédiaire de l'Union des Cercles.

Ce dernier met à leur disposition un programme d'étude (le *Cahier du camp chouan*, à commander auprès de la FBL, B.P. 10307, 35703 Rennes), et organise des camps de formation.

La monarchie française étant chrétienne dans son essence, notre combat est donc à la fois politique et religieux. Nous luttons contre la révolution au plan temporel et au plan religieux.

C'est pourquoi les pages de *La Gazette Royale* sont ouvertes également aux œuvres de Chrétienté maintenant la Tradition catholique (tradition dans le sens de transmettre, du latin tradere).

Car, en œuvrant pour la Chrétienté, nous œuvrons également pour le retour du Roi sur le Trône de France.

H. Saclier de la Bâtie

Vive Dieu ! Vive le Roy !

Les Républicains à la Maison Blanche

La Présidence démocrate de William Jefferson Clinton s'est achevée sans gloire le 20 janvier dernier, Israéliens et Palestiniens n'ayant pas donné suite, tout au moins pour l'instant, au plan de paix que cet homme politique avait formulé. Le Président Clinton était contesté aux États-Unis d'Amérique et apprécié en Europe. Il devrait en être l'inverse avec son successeur à la Maison Blanche, le Républicain George Walker Bush. Les commentaires de son élection, élection durement arrachée, sont en effet des plus réservés dans la presse européenne, même chez les journaux qui sont plutôt favorables à l'économie de marché, comme le "Corriere della Sera" (Milan) ou "Les Échos" (qui appartient au même groupe que "The Financial Times" de Londres). Il faut dire que le néo-isolationnisme qui se dessine outre-Atlantique n'est pas sans inquiéter les cercles dirigeants du vieux continent, qui devraient être placés devant leurs responsabilités diplomatiques par la nouvelle équipe au pouvoir à Washington. La première pierre d'achoppement entre Américains et Européens pourrait ainsi être la situation dans les Balkans, et plus particulièrement au Kosovo. La nouvelle Conseillère nationale à la Sécurité, Madame Condolezza Rice – qui est une Afro-américaine de 46 ans – n'a-t-elle pas déclaré récemment que la tâche des soldats américains, dans l'optique de la défense des intérêts des USA, n'était pas de conduire des enfants à l'école dans cette région de l'Europe ?

Affirmation des intérêts primordiaux des États-Unis et fin du verbiage humanitaire dont l'équipe Clinton n'était pas avare, telles devraient être les deux constances de la politique américaine durant les quatre années à venir. Avec cela, une politique commerciale plus agressive, dont se chargera un intime du Président Bush, Don Evans,

industriel du Texas, qui, à 54 ans, pourra sillonner le monde sans encombre. Moins spectaculaire et plus attendue que la nomination de Mme Rice est celle du Général Colin Powell (63 ans), qui est également afro-américain, et qui aura la charge, en tant que Secrétaire d'État, c'est-à-dire, responsable de la politique étrangère, de définir et mettre en pratique le système de missiles antimissiles dont les Républicains veulent doter le pays. Le Général Powell s'appuiera, pour ce faire, sur le Secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld (68 ans) et le Vice-Président Dick Cheney, ce dernier ne semblant pas cependant jouir d'une bonne santé. Pour les observateurs de la scène américaine, il ne fait pas de doute que le trio Powell-Cheney-Rumsfeld va dominer la politique de sécurité extérieure des USA. Il a été dit et répété que le nouveau Président ne possédait pas d'expérience en matière de politique étrangère, mais qu'il savait déléguer ses propres pouvoirs. L'expérience et le pragmatisme dont est crédité le Général Powell semblent avoir été bien accueilli en Russie, État qui serait concerné au premier chef par la nouvelle stratégie nucléaire des Américains. Autant dire que la Maison-Blanche devrait, dans les années qui viennent, pouvoir faire prévaloir ses vues au plan international, la grande inconnue demeurant néanmoins les réactions de la République populaire de Chine.

En France, il est difficile de savoir si une nouvelle stratégie est à l'ordre du jour. Certes, les Républicains américains ont multiplié les déclarations rassurantes, affirmant que le système antimissiles garantirait également la défense et la sécurité des alliés de Washington. Il est toutefois loisible de se demander

de quelle utilité la force de dissuasion française sera à l'horizon 2020. Outre-Manche, le leader des Conservateurs, M. William Hague, a publiquement pris parti pour les projets du Pentagone, et souhaité que le Royaume-Uni pousse les coalisés de l'Alliance atlantique à leur faire bonne mine. Ainsi, le silence du Quai d'Orsay et de l'Élysée sur ce dossier après l'élection de George W. Bush est d'autant plus frappant et ne dissimule pas l'embarras qui règne dans les sphères dirigeantes françaises. Seule exception notable : la position de l'ancien Président Valéry Giscard d'Estaing, qui, durant la campagne présidentielle américaine, avait souhaité l'élection de M. Bush, écrivant dans les colonnes du quotidien "Le Monde" que sa victoire ferait avancer la cause européenne. Mais, comme toujours, personne ne sait comment définir "L'Europe", si bien que les idées giscardiennes renvoient à une miraculeuse fédération, et qu'au jour le jour, face à la nouvelle administration américaine, nos autorités devraient piétiner ou renvoyer une révision déchirante de notre propre stratégie aux calendes grecques.

En tout cas, avec la définition de la nouvelle stratégie de leur pays, les Républicains à la Maison-Blanche devraient définitivement tourner la page de la Guerre du Vietnam, et revenir à la république conservatrice qu'avait illustrée Ronald Reagan. Cet exemple devrait être médité par ceux des Français qui ne désespèrent pas que notre pays surmonte enfin le traumatisme de 1940, et qu'il trouve une place limitée certes, mais respectable, dans le concert des États européens. De Washington à Paris pour ce qui nous concerne, l'heure est désormais aux choix stratégiques.

24.01.2001
Pierre Campguilhem

Louis XIII

(Extrait du livre "La vraie vie de Saint Vincent de Paul" d'Antoine Redier [Éditions Grasset de 1947], communiqué par Yves Griffon).

Un an après son ministre, Louis XIII s'en allait à son tour. Il avait quarante-deux ans.

Il (St Vincent de Paul) écrivait à Bernard Codoing, le 15 mai 1643 : " Il plut hier à Dieu de disposer de notre bon roi, qui est le jour auquel il avait commencé à l'être, il y a trente-trois ans. Sa Majesté désira que j'assistasse à sa mort avec Nos Seigneurs de Lisieux et de Meaux, son premier aumônier, et le R.P. Dinet, son confesseur. Depuis que je suis sur la terre, je n'ai vu mourir une personne plus chrétiennement. Il y a environ quinze jours qu'il me fit recommander de l'aller voir. Et pource qu'il se porta mieux le lendemain, je m'en revins. Et me fit redemander il y a trois jours, pendant lesquels Notre-Seigneur m'a fait la grâce d'être auprès de lui. Jamais je n'ai vu plus d'élévation à Dieu, plus de tranquillité, plus d'appréhension des moindres atomes qui paraissaient péché, plus de bonté, ni plus de jugement en une personne en cet état. Avant-hier les médecins l'ayant vu assoupi et les yeux tournés, appréhendèrent qu'il ne dût passer et le dirent au Père confesseur, qui l'éveilla tout aussitôt et lui dit que les médecins estimaient que le temps était venu auquel il fallait faire la recommandation de son âme à Dieu. Au même temps, cet esprit, plein de celui de Dieu, embrassa tendrement et longtemps ce bon Père et le remercia de la bonne nouvelle qu'il lui donnait ; et incontinent après, levant les yeux et les bras

au ciel, il dit le Te Deum laudamus et l'acheva avec tant de ferveur que le seul ressouvenir m'attendrit tant à l'heure que je vous parle "

Peu de temps après, à ses prêtres de la Mission qu'il voulait exciter à la piété en leur montrant l'éminence de leur vocation, il disait : " Le feu roi, un peu avant son décès, me fit l'honneur de me dire que, s'il revenait en santé, il ne permettrait pas qu'aucun évêque se fit, qu'il n'eût passé trois ans à la Mission. " Ils parlaient aussi d'autres choses, ce roi et ce prêtre, et notamment d'un bouillon, que Sa Majesté n'avait pas envie d'avalier. Le roi disait : " M. Vincent, le médecin me presse de prendre de la nourriture... Que me conseillez-vous de faire ? " Et Vincent répondait : " Sire, les médecins vous ont conseillé de prendre de la nourriture, parce qu'ils ont entre eux cette maxime d'en faire toujours prendre aux malades. Tandis qu'il leur reste quelque soupire de vie, ils espèrent trouver toujours, quelque moment auquel ils peuvent recouvrer la santé. Voilà pourquoi, s'il plaît à Votre Majesté, vous ferez mieux de prendre ce que le médecin vous a ordonné. " Saint Simon a écrit sur cette mort une page délicieuse. " De son lit dit-il, le roi voyait l'église de l'abbaye de Saint-Denis et la regardait avec joie ; il avait défendu toutes les grandes cérémonies, et permis seulement et à regret celles dont il n'était pas possible de se dispenser. Il ordonna lui-

même de l'attelage qui mènerait le chariot où son corps serait porté et désigna le chemin qu'il voulut qu'on tint à son convoi, pour éviter autant qu'il pût les paroisses, afin d'épargner la peine aux curés de venir au-devant et d'accompagner. Il disait, en montrant les tours de Saint-Denis : " Voilà où je serai bientôt et où je demeurerai longtemps. Mon corps sera bien ballotté, car les chemins sont mauvais. " J'arrête la citation à ce beau passage. Ce qu'il dit là, il semble que ce soit Vincent, qui le lui ait soufflé. La grandeur de ce prêtre, c'est d'être resté toujours un fils de la terre. Aux minutes mêmes où son âme se donnait à Dieu avec la plus mystique ferveur, ses pieds touchaient le sol familier et son regard, au long de la route, était attentif à tous les autres hommes soumis comme lui aux nécessités d'ici-bas. Louis, à l'heure où il va rejoindre Dieu dans l'éternité, s'inquiète des pauvres curés trotinant sur les chemins cahoteux. Le saint qui veille à son côté lui a appris, à cette minute sacrée, à se mettre au rang de tous les hommes.



Définition

Définition tirée du bulletin n° 5 de *CIVITAS* (77 rue Claude Bernard, 75005 Paris).

Le social et le politique

La famille et les groupes qui lui sont subsidiaires constituent le tissu social. En effet les besoins de l'homme sont tels qu'ils nécessitent pour leur satisfaction le concours d'individus nombreux et organisés. Mais il importe aussi que l'harmonie règne entre les différents groupes et qu'une protection de tous soit assurée contre les agressions extérieures.

C'est cette pluralité ordonnée qui forme la société politique.

Nous sommes donc en présence de deux domaines qui se distinguent par leur nature et leur finalité (dont certains éléments sont communs). Le premier domaine concerne l'activité de chacune des parties de l'ensemble : c'est le social. Chaque organisation sociale poursuit un bien particulier. Le deuxième domaine se rapporte à l'agencement de l'ensemble lui-même : c'est le politique. Ainsi la finalité de la société

politique est de rendre la réalisation harmonieuse de toutes les activités du domaine social.⁽¹⁾ Par suite, et à titre d'exemple, les fourmis ont une activité sociale mais aucune activité politique. En effet elles ne peuvent modifier notablement l'harmonie, ou la dysharmonie, des relations sociales dans la colonie.

Il importe de conclure, à la suite de ces deux définitions : à mal individuel, remède individuel, à mal social, remède social ; mais à mal politique remède politique.

Yves Chrétien

1) Ce n'est pas la seule ni la plus importante finalité de la société politique. Saint Thomas illustre cette différence en prenant exemple sur la ruche, certes société organisée, mais sans qu'il s'agisse réellement d'une société politique : "... chez certains animaux aussi, qui vivent en société, on trouve une certaine similitude avec ce gouvernement (royal), comme c'est le cas chez les abeilles qui, dit-on, possèdent aussi des rois, non que chez elles ce gouvernement se fasse par la raison, mais par un instinct de nature..." (De Regno, ch.12 : Ed. Gazette Française, p. 98 – Ed. LUF p. 107 – Ed. Téqui p. 92 – Ed. Sicre, p. 78).

Livres reçus

Dictionnaire de la Politique Française, édition 2000 :

Sous la direction d'Henry Coston, auteur de quatre ouvrages analogues, vient de paraître le *Dictionnaire de la Politique Française, édition de l'an 2000*. Ce gros volume relié contient des biographies d'hommes politiques et de journalistes, ainsi que des articles présentant les partis et les journaux.

Les lecteurs intéressés par cet ouvrage pratique et documenté peuvent recevoir une notice explicative sur demande adressée aux *Publications Henry Coston*, B.P. 92-18, 75862 Paris Cedex 18.



Sainte Philomène, la "chère petite Sainte" du Curé d'Ars : par le R.P. Paul O'Sullivan o.p. (Éditions Lepage, distribution en France par SA DPF, BP 1, 86190 Chiré en Montreuil).

Apprenez à connaître sainte Philomène, la petite Sainte aux grands miracles. Cette "chère petite Sainte", comme la nommait si affectueusement le Curé d'Ars, vous étonnera par le mystère qui entoure son épopée.

Cas unique dans l'histoire de l'Église, elle est la seule sainte canonisée sans que l'on connaisse officiellement sa vie.

Regardez attentivement son image et posez-vous sincère-

ment ces questions : Pourquoi Jésus lui-même a-t-il été touché par autant de candeur et de simplicité au point d'accorder tant de faveurs demandées en son nom ? Comment expliquer tous les miracles que le Saint Curé d'Ars lui a attribués ? Pourquoi de très nombreux papes ont-ils spontanément été ravis par cette brise de fraîcheur sur l'Église, et encouragé toutes les dévotions envers sainte Philomène ?

"C'est une grande sainte", a dit le pape Léon XII.

Découvrez l'histoire aussi charmante de cette "petite sainte Thérèse des premiers temps de l'Église" ; elle vous guidera avec simplicité et sagesse dans un chemin de conversion. Et n'avez-vous pas une faveur toute spéciale à lui demander ?

Pensez à votre abonnement ou réabonnement.

Nouveaux locaux de l'Institut de la Maison de Bourbon

(57 rue de Bourgogne, 75007 Paris)

L'Institut de la Maison de Bourbon entre définitivement dans ses murs.

Depuis de nombreuses années l'Institut cherchait une solution stable pour son installation qui fut trop longtemps précaire.

Plusieurs projets – les premiers remontant à 1986 ! – devant permettre l'acquisition de locaux n'aboutirent pas. Il y a dix huit mois nous espérions beaucoup d'un prêt de bureaux consenti à des conditions très avantageuses, mais que le décès du prêteur vint mettre à bas. Alors que le nombre des membres ne cesse de croître, la situation devenait de plus en plus difficile.

Au mois de décembre nous

avons pu conclure une affaire très intéressante dans le VII^{ème} arrondissement à proximité de l'École Militaire. Un don très généreux nous a permis d'arrêter l'affaire et un prêt financier nous permettra de régler le solde.

Cela représente une lourde charge pour l'Institut qui, une nouvelle fois, fait appel à ses généreux donateurs. Notre but est très évidemment de rembourser le prêt le plus rapidement possible.

Mais déjà nous remercions ceux et celles qui nous permettront de faire face à nos premiers engagements.

Chacun doit comprendre

l'immense intérêt pour l'Institut d'être désormais propriétaire de son siège. C'est l'annonce de sa pérennité. C'est un gage de sérieux vis à vis de l'extérieur. C'est la preuve de son efficacité. C'est le complément normal de la reconnaissance d'utilité publique dont nous bénéficions depuis quatre ans. C'est enfin un encouragement pour continuer son développement pour mieux servir le Chef de Maison, le Prince Louis.

D'avance Merci.

Tous les dons bénéficient d'un reçu fiscal déductible. Chèque à l'ordre de l'Institut de la Maison de Bourbon, à adresser au Trésorier, 3 rue Sainte Victoire, 78000 Versailles.

Le Ralliement

Le désastre de 1870 a profondément remodelé le paysage politique de la France. Napoléon III a récolté les fruits de sa politique des nationalités en Europe, et l'ampleur de la catastrophe a conduit bien des personnes à réfléchir.

Il y avait tout juste 40 ans que Charles X avait quitté la France, et c'est vers son successeur, Henri V, que se tournent désormais les regards, comme en 1814 ils s'étaient tournés vers Louis XVIII. S. Rials écrit ainsi : *“La monarchisation des catholiques dépassait d'ailleurs largement le milieu ultramontain. Comme l'écrivit M. Gadille, bien que tous les évêques n'aient pas été ultramontains, après la chute de l'empire, il se fit dans l'épiscopat français une sorte d'unanimité autour de l'idée monarchique.”*

On le sait aussi, ce mouvement d'opinion n'eut pas de fruits durables. L'extrême brièveté de cette flambée de popularité d'Henri V prouve combien il y avait là beaucoup plus de sentiments que de réflexion, plus de sentiment pour la personne que de réflexion sur les principes politiques et les institutions. Après l'inséparatisme du politique et du religieux qui dominait en 1871 – 1875, l'opinion catholique change une fois de direction : *“Après l'échec de la restauration en 1873, le “séparatisme” revient à nouveau en force. La fusion du religieux et du politique apparut dangereuse à un nombre croissant de prêtres et de catholiques.”*

A quoi étaient dus ces changements de l'opinion catholique ?

A ce que, comme l'écrivit Tocqueville *“en politique comme presque en toute chose, nous n'avons que des sensations et pas de principes ; nous venons de sentir les abus et les périls de la liberté, nous nous éloignons d'elle, nous allons sentir la violence, la guerre, la tyrannie tracassière d'un pouvoir militaire bureaucratique, nous nous éloignons bientôt de lui.”*

Après avoir dissocié forme du pouvoir et défense de la religion depuis 1830 et 1848, les catholiques ont à nouveau uni politique et catholicisme sans pour autant réfléchir par induction sur les institutions, sur l'expérience, sur l'histoire, comme le prouve leur attachement aux institutions révolutionnaires (représentation populaire...) : c'était par attachement à la personne du prince, à son histoire, par honneur et fidé-

lité ou tout autre sentiment qu'Henri V réunissait les suffrages. Ainsi, le problème séparatisme/inséparatisme était-il mal posé. L'union du trône et de l'autel n'exprimait pas pour les esprits de la fin du XIX^e siècle ce qu'elle aurait dû être : l'adoption d'un bien commun conforme à la définition de la nature humaine telle que l'enseignait l'Église et le choix par induction des institutions permettant la réalisation de ce bien commun. Et puisqu'il y avait dans le chambordisme de 1873 bien plus de sentiment que de réflexion, on a vu l'inséparatisme comme une affaire de sentiments seuls, que l'on a reniée dès le moment où l'on en a senti les inconvénients.

Ainsi s'explique le changement d'attitude des royalistes comme des catholiques en général vis-à-vis du suffrage universel : en 1873, les campagnes étant encore catholiques, élistaient des députés catholiques et royalistes ; tous les monarchistes demandaient que l'on élargisse le suffrage, et présentaient cette pratique révolutionnaire comme le meilleur moyen d'assurer le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ. Mais cette institution, étant révolutionnaire dans son origine (orgueil des Droits de l'homme), produisit logiquement la révolution : à savoir qu'avec le temps les suffrages devinrent de plus en plus hostiles aux catholiques. Les royalistes et les catholiques se mirent alors à tempêter contre le suffrage universel : *" Cette position à la fois modérée et favorable à un suffrage universel tendit bien sûr à régresser au gré des échecs électoraux des débuts de la III^e République "* écrit S. Rials. Il était bien temps ! La révolution était dans les faits parce qu'on l'avait mise dans les institutions !

Mais, même dans cette réaction tardive des catholiques contre le suffrage populaire, il n'y a pas de

science, seulement de l'opportunisme, de la même manière que dans le chambordisme, puis dans le séparatisme qui suivit. Nous sommes toujours là, en pleine barbarie politique : *" Vous faites dans vos guerres avec Philippe comme fait le barbare quand il lutte. S'il reçoit un coup, il y porte aussitôt la main. Le frappe-t-on ailleurs ? Il y porte la main encore. Mais de prévoir le coup qu'on lui destine ou de prévenir son antagonisme, il n'en a pas l'adresse, il n'y songe même pas "* s'exclamait Démosthène il y a vingt-quatre siècles, dénonçant aux Athéniens leur absence de réflexion, de science. Ces lignes auraient pu s'adresser aux catholiques de la fin du XIX^e siècle.

En 1848, Louis Veuillot avait prôné le séparatisme et se vantait d'avoir trouvé *" le joint d'une nouvelle et efficace tactique... "*, mais avouait, face aux résultats : *" nous ne pouvons comprendre comment les révolutionnaires en sont là : ils sont victorieux et nous sommes battus, rien de plus clair "*. En 1870, il prône – et l'immense majorité catholique qui le suit également – l'inséparatisme, mais ils n'ont toujours pas agi par science. Aussi ne faut-il pas s'étonner, lorsque le " Philippe " du XX^e siècle va frapper un nouveau coup, de voir un nouveau changement dans l'attitude des nouveaux " Athéniens " que sont les catholiques.

Plutôt que d'agir par science et non par instinct seulement, plutôt que de remettre en cause ces institutions victorieuses qui se retournent contre eux, certains catholiques crurent une nouvelle fois avoir *" trouvé le joint d'une nouvelle et efficace tactique "* en prêchant le séparatisme, l'abandon par les catholiques de cette monarchie d'Henri V dont plus personne ne voulait. Les

nouveaux hommes au pouvoir après la restauration manquée de 1873, secondés par des institutions que nous connaissons bien (représentation et suffrage populaires) réalisaient le bien commun révolutionnaire. Leur position était quelque peu délicate, car le pays était (encore) catholique. Léon XIII constatait, attristé, cette situation paradoxale. Il fallait agir. Aux questions posées, les hommes au pouvoir en France lui répondirent que la faute en était aux catholiques : ils remettaient en cause la république, il était normal que la république les rejette. À partir de cette " justification " issue des loges où se côtoyaient les modernes Voltaires qu'étaient Ferry, Combe, Thiers, Waldeck, Fallières etc..., Léon XIII voulut agir sur les évêques comme sur tous les catholiques français. Ce fut l'accord tacite au toast d'Alger, la marseillaise jouée par la fanfare des pères blancs. Face à l'ampleur du scandale, l'encyclique **Inter innumeras sollicitudines** vint donc préciser les volontés pontificales.

" ... le pouvoir civil considéré comme tel est de Dieu et toujours de Dieu, " car il n'y a point de pouvoir si ce n'est de Dieu " (Rom. XIII, 1). Par conséquent, lorsque les nouveaux gouvernements qui représentent cet immuable pouvoir sont constitués, les accepter n'est pas seulement permis, mais réclamé, voire même imposé par la nécessité du bien social qui les a faits et les maintient... Une telle attitude est la plus sûre et la plus salutaire ligne de conduite pour tous les Français, dans leurs relations civiles avec la République, qui est le gouvernement actuel de la nation. Loin d'eux les dissentiments politiques qui les divisent... mais une difficulté se présente : " cette république, fait-on remarquer, est animée de sentiments si anti-chrétiens que les hommes honnêtes et beaucoup plus les catholiques ne pourraient consciencieusement les accepter ". Voilà surtout qui a

donné naissance aux dissentiments et les a aggravés... On eût évité ces regrettables divergences si l'on avait su tenir soigneusement compte de la distinction considérable qu'il y a entre pouvoirs constitués et législation. La législation diffère à tel point des pouvoirs politiques et de leur forme que sous le régime dont la forme est la plus excellente, la législation peut être détestable tandis qu'à l'opposé, sous le régime dont la forme est la plus imparfaite peut se rencontrer une excellente législation (...) D'où il résulte qu'en pratique, la qualité des lois dépend plus de la qualité des hommes que de la forme du pouvoir. "

En bref, les catholiques ne devaient plus chercher à remplacer la République par la Monarchie, mais admettre la République.

Si le style est agréable, la logique nous semble ici assez oubliée. Affirmer que sous une bonne forme de pouvoir il puisse y avoir, de-ci, de-là, quelques mauvaises lois, c'est entendu, parce que rien de ce qui est humain n'est parfait. De même, sous un pouvoir dont la forme est mauvaise peut-il y avoir quelques bonnes lois.

Mais enfin, qu'est-ce qu'un bon pouvoir, qu'une bonne forme de pouvoir ? C'est un pouvoir dont la forme permet la réalisation du bien commun (par le biais des lois, décrets justes, etc.) en vertu de ce principe : " en toutes choses qui ne naissent pas au hasard, la forme est nécessairement la fin de l'action ". Qu'est-ce qu'un mauvais pouvoir ou une mauvaise forme de pouvoir ? Celui dont la forme ne permet pas la réalisation du bien commun, suivant le même principe énoncé plus haut.

Les institutions ne naissent pas au hasard. Une institution élaborée, mise en place, " formée " en vue de la réalisation du bien commun, réalisera ce bien commun, c'est une bonne institution. Une institution formée en vue de réali-

ser les Droits de l'homme est une institution révolutionnaire. S'il est juste de distinguer forme du pouvoir et législation, il est absurde, illogique, de couper entre eux les liens de cause à effet. Or, quand Léon XIII écrit : " *La législation diffère à tel point des pouvoirs constitués et de leur forme que sous les régimes dont la forme est la plus excellente la législation peut être détestable tandis qu'à l'opposé, sous le régime dont la forme est la plus imparfaite peut se rencontrer une excellente législation... d'où il résulte qu'en pratique la qualité des lois dépend plus de la qualité des hommes que de la forme du pouvoir* ", il ignore magnifiquement le lien de cause à effet entre forme du pouvoir et législation, car la venue des hommes au pouvoir (hérédité, élections...) est précisément réglementée par " *la forme du pouvoir* " : c'est très précisément parce qu'ils connaissent ce lien de cause à effet entre forme du pouvoir et législation, que les défenseurs des Droits de l'homme défendent également la forme démocratique du pouvoir : l'induction leur a permis de savoir que telle forme de pouvoir, telle institution était propre à favoriser la venue au pouvoir d'hommes malhonnêtes, donc de lois malhonnêtes, vicieuses, inaptes à réaliser le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ, mais aptes à réaliser les Droits de l'homme.

Si la qualité des lois dépend effectivement de la qualité des hommes au pouvoir, il n'est pas moins vrai que la qualité des hommes au pouvoir dépend de la forme du pouvoir (hérédité, élections...). La qualité des lois dépend étroitement de la forme du pouvoir, même si nous ne nions pas qu'il puisse y avoir quelques mauvaises lois sous un

bon pouvoir et vice versa, mais cela reste anecdotique, car l'on juge précisément de la vertu ou du vice d'un pouvoir, de la forme de ce pouvoir, selon ses résultats. Couper le lien entre forme du pouvoir et législation, c'est couper le lien logique, le lien d'intelligence : c'est déraisonner, car la logique est " l'art de raisonner ", d'utiliser son intelligence.

Certains, désirant à tout prix sauver l'encyclique de Léon XIII, ont voulu l'expliquer ainsi : " *En définitive, qu'est-ce que le souverain Pontife, Léon XIII, demande aux catholiques ? Il leur demande d'éviter les dissensions en présence des périls qui menacent la religion afin d'unir toutes les forces pour sa défense. En vue de ce résultat, ils doivent se montrer soumis au pouvoir existant en s'abstenant d'une opposition systématique. Rien de moins, mais aussi rien de plus. Nous venons de toucher là le vrai point, car l'enseignement de l'encyclique se borne à inculquer cette abstention, et Léon XIII n'a écrit ce document que parce qu'il a cru indispensable de rappeler le devoir de l'observer. Quant à l'adhésion à la République, il devrait être superflu d'observer qu'il n'en est question nulle part.* "

Qu'est-ce à dire ? Les catholiques ne doivent plus renverser la République, mais ne sont pas obligés d'y adhérer. Ils peuvent avoir une préférence pour la monarchie, mais surtout ne pas la manifester, pour éviter toute dissension, afin de ne s'attacher qu'aux seuls intérêts religieux. Nous revenons ici à la position de Louis Veillot en 1848 : est-il possible de dissocier la cause de la religion de celle des institutions et du bien commun ? Non. Il n'est pas possible de séparer la forme du pouvoir de la législation, donc du bien commun à réaliser en vertu du principe qu' " *en toutes choses qui ne naissent pas au hasard la forme est nécessairement la fin de*

l'action : La défense des intérêts religieux passe par le choix d'une forme de gouvernement bien définie : la forme d'une institution n'est pas choisie au hasard, mais pour réaliser un bien commun déterminé. Si ce n'est pas le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ, c'est celui des Droits de

l'homme, l'induction permettant de fixer son choix : nier ce lien de cause à effet, d'intelligence, c'est nier la politique comme science, et c'est s'exposer aux plus amères déconvenues : celle de Léon XIII a été à la hauteur de son erreur.

D'où il résulte que sous le règne dont la forme est la plus excellente, la législation ne peut être détestable, et que sous le régime dont la forme est la plus imparfaite ne peut se rencontrer une excellente législation.

Gédéon.



Lettre de Sa Sainteté Grégoire IX à saint Louis du 21 octobre 1239.

“ Dieu, auquel obéissent les légions célestes, ayant établi ici-bas des royaumes différents, suivant la diversité des langues et des climats, a conféré à un grand nombre de gouvernements des missions spéciales pour l'accomplissement de Ses desseins.

Et comme autrefois Il préféra la tribu de Juda à celles des autres fils de Jacob et comme Il la gratifia de bénédictions spéciales, ainsi Il choisit la France, de préférence à toutes les autres nations de la terre, pour la protection de la foi catholique et pour la défense de la liberté religieuse. Pour ce motif, la France est le Royaume de Dieu même, les ennemis de la France sont les ennemis du Christ.

De même qu'autrefois la tribu de Juda reçut d'en-haut une bénédiction toute spéciale parmi les autres fils du patriarche Jacob ; de même le Royaume de France est au-dessus de tous les autres peuples, couronné par Dieu lui-même de prérogatives extraordinaires. La tribu de Juda était la figure anticipée du Royaume de

France.

La France, pour l'exaltation de la foi catholique affronte les combats du Seigneur en Orient et en Occident. Sous la conduite de ses illustres Monarques, elle abat les ennemis de la liberté de l'Église.

Un jour, par une disposition divine, elle arrache la Terre Sainte aux Infidèles ; un autre jour, elle ramène l'Empire de Constantinople à l'obéissance du Siècle Romain.

De combien de périls le zèle de ses Monarques a délivré l'Église !

La perversité hérétique a-t-elle presque détruit la foi dans l'Albigeois, la France ne cessera de la combattre, jusqu'à ce qu'elle ait presque entièrement extirpé le mal et rendu à la foi son ancien empire.

Rien n'a pu lui faire perdre le dévouement à Dieu et à l'Église ; là l'Église a toujours conservé sa vigueur, bien plus, pour les défendre, Rois et

Peuples de France n'ont pas hésité à répandre leur sang et à se jeter dans de nombreux périls...

Nos prédécesseurs, les Pontifes Romains, considérant la suite non interrompue de louables services, ont dans leurs besoins pressants recouru continuellement à la France ; la France, persuadée qu'il s'agissait non de la cause d'un homme mais de Dieu, n'a jamais refusé le secours demandé ; bien plus, prévenant la demande, on l'a vue venir d'elle-même prêter le secours de sa puissance à l'Église en détresse.

Aussi, nous est-il manifeste que le Rédempteur a choisi le béni Royaume de France comme l'exécuteur spécial de Ses divines volontés ; Il le porte suspendu autour de Ses reins, en guise de carquois ; Il en tire ordinairement ses flèches d'élection quand, avec l'arc, Il veut défendre la liberté de l'Église et de la Foi, broyer l'impunité et protéger la justice...

(Lettre rappelée par saint Pie X, le 13 décembre 1908, lors de la béatification de Jeanne d'Arc).

Nouvelles de France

Même si ces nouvelles sont quelque peu anciennes, elles sont caractéristiques de la faiblesse présente de l'État français, en période de cohabitation. Il faut dire que les élections présidentielles de 2002 approchent et qu'aucun des candidats supposés à la magistrature suprême n'ose critiquer son voisin.

Violence et insécurité.

Soixante-quinze voitures ont été incendiées à Strasbourg durant la nuit de la Saint-Sylvestre. Malgré un important dispositif policier, les autorités semblent avoir laissé faire. Depuis le 1^{er} janvier 2000, c'est en tout, selon la préfecture du Bas-Rhin, 1375 véhicules qui ont été incendiés dans la capitale de l'Alsace, soit une augmentation de trente pour cent par rapport à 1999. 31.12.2000.

Jacques Chirac.

Confronté à une violente campagne de presse, conduite par le quotidien officieux du gouvernement socialiste qu'est le journal "Le Monde", le Président de la République a été amené à accorder une interview à la chaîne privée TF1. Le Chef de l'État a récusé l'idée que la France traverse une "crise morale et politique". Il s'est montré peu convaincant quant aux "affaires" de corruption, dans lesquelles la gauche plurielle cherche à mêler son nom, mais semble avoir, dans l'ensemble, convaincu les Français qu'il demeure la barre du pays. Il s'est refusé à se prononcer sur l'intention qu'on lui prête de briguer un second mandat. 14.12.2000.

Alain Madelin.

Le président de Démocratie Libérale, M. Alain Madelin, a annoncé qu'il serait candidat à l'élection présidentielle de 2002. Pour cet homme politique, aux prises de position souvent contradictoires, il s'agissait avant tout de couper l'herbe sous les pieds à son rival centriste, le président de l'Union pour la Démocratie Française, M. François Bayrou, qui,

sans être candidat déclaré, devrait solliciter les suffrages des électeurs à l'élection présidentielle. La France regorge, en effet, d'hommes politiques qui, chacun pour soi, se croient un destin national ou international. 22.11.2000.

Vache folle.

L'hexagone a été frappé de plein fouet par la crise de la vache folle. Le cap de cent cas d'encéphalite spongiforme bovine (ESB) a été dépassé en l'an 2000. Une psychose collective a fait fortement baisser la consommation de bœuf en France. Selon le journal "Le Monde", la consommation de bœuf a affiché des baisses de l'ordre de quarante pour cent au plus fort de la crise. Le gouvernement a décidé de bannir l'usage de farines animales et de généraliser la pratique des tests ESB. Derrière le problème de la vache folle se cache celui de la finalité de l'agriculture française et européenne. La Cinquième République a été, en effet, jusqu'à présent marquée par le développement de l'agriculture intensive, et ce en accord avec les autorités de Bruxelles. 16.11.2000

Syndrome de la Guerre du Golfe.

Le gouvernement français a été amené à reconnaître que les soldats qui ont été engagés dans la guerre contre l'Irak en 1991 avaient été soumis à un traitement médicamenteux. Il s'agissait pour leurs supérieurs de les protéger contre les armes chimiques dont disposait l'Irak. Malgré des explications embarrassées du ministère de la Défense française, une commission d'enquête parlementaire aurait enregistré les plaintes de quelques douzaines de soldats français, qui se plaignent de problème de santé consécutifs à ce traitement médicamenteux.

01.11.2000.

Quinquennat.

Avec un taux record d'abstention de 69,25 pour cent, les électeurs ont ratifié, par 73 contre 27 pour cent, le passage au quinquennat du mandat du Président de la République. Cette mesure figurait dans le programme de M. Lionel Jospin en 1995. Le septennat était en vigueur depuis les débuts de la Troisième République, et donnait au Chef de l'État une qualité quasi monarchique. L'on peut regretter l'abolition du septennat, abolition qui devrait signifier une moindre continuité de la politique extérieure de la France et concurrentement un alignement de la politique française sur celle des voisins européens de notre pays. 24.09.2000.

Budget de la Défense.

Le ministre de la Défense, M. Alain Richard, est parvenu à défendre son enveloppe budgétaire dans la définition des dépenses de l'État. Le budget de la Défense devrait ainsi rester pratiquement constant en 2001 par rapport à celui afférent à l'année 2000, soit 188,9 milliards de francs pour 2001. L'acquisition de nouveaux matériels militaires s'élèvera sur ce montant à 83,4 milliards de francs. Il est à noter toutefois qu'aucun nouveau programme militaire n'est à l'ordre du jour. 19.09.2000.

Fait le 04.01.2001

P. C.

N.B. : Une erreur de transmission a rendu incompréhensible une partie de mon dernier article ("*Nouvelles de l'Union européenne*") paru dans le numéro précédent de *La Gazette Royale*. Il fallait lire bien entendu : "... Pour M. Prodi, il est *anormal* que la Commission n'ait pas son mot à dire..." et non pas "il est normal". (Fin de la deuxième colonne ; rubrique "*Romano Prodi*").

Les rois de France

Philippe I^{er} (1052 - 1108)

1060

Louis VI
(1081 - 1137)

1108

Constance

Philippe

Cécile

Florent

Eustasie

Louis VI
(1108 – 1137)

Au retour de l'enterrement de son père, Louis se fait sacrer le 3 août 1108 à Orléans ; l'ancienne concubine de son père, chassée, lui interdit la route de Reims.

Louis VI veut rendre le domaine royal encore plus sûr : il assiège et triomphe notamment du sire du Puiset, du sire de Marle, à l'aide des milices paroissiales bénies par le Pape qui avait excommunié des seigneurs dépravés et injustes envers leurs populations. Le peuple pourra désormais travailler, et les prêtres prier en paix dans ces fiefs.

A l'extérieur, Louis est menacé par Henri d'Angleterre qui fait alliance avec Henri d'Allemagne : ce dernier provoque le roi Louis. Ce dernier se saisissant de l'oriflamme rouge et or de la Basilique Saint-Denys, mobilise autour de lui tous les grands, les chevaliers et de nombreuses troupes de bourgeois : l'Empereur d'Allemagne préfère reculer devant cette levée en masse.

Louis encourage les réformes disciplinaires des ordres religieux (fondations cisterciennes), et pousse les seigneurs à multiplier les fondations religieuses charitables. Il stimule,

avec son conseiller (l'Abbé Suger : homme d'une grande liberté de parole et de grande intelligence) la création de communes libres par les seigneurs.

Louis, fidèle au serment de son sacre, protège constamment l'Église et les pauvres contre les tyrans locaux : épris de justice, il permet l'appel de justice des décisions seigneuriales devant sa propre cour.

Avant de s'éteindre en 1137, Louis a fait sacrer son fils, Louis, en 1131, et a organisé le mariage de celui-ci avec la fille du duc d'Aquitaine, mort sans héritier mâle, dernière habileté politique.

Louis VI (1081 - 1137)

1108

Philippe
(+ 1131)

Louis VII (1120 - 1180)
1137

Henri

Philippe

Robert

Constance

Pierre

Louis VII
(1137 – 1180)

Lorsqu'il accède au Trône, en 1137, Louis règne sans conteste de Laon à Bayonne et de l'Auvergne à l'Océan. Les royaumes d'Angleterre et de Germanie sont moins menaçants du fait des guerres de succession qui éclatent : la France peut se féliciter de l'ordre de primogéniture instauré par les Capétiens.

Pendant le même temps, le philosophe Pierre Abélard fait triompher la science et théologie du Moyen-Âge, la "scolastique", opposant déjà le réalisme aux abstractions des philosophes nominalistes dans sa "dialectique". C'est l'âge d'or de l'Université de Paris.

Devant la reprise d'Edesse par les musulmans, Louis entreprend, avec l'aide de Bernard de Clairvaux, au Noël 1145, une

nouvelle croisade : aux côtés de l'Empereur d'Allemagne, il combat vaillamment, mais échoue finalement. L'épouse de Louis, Aliénor, qui a mal supporté l'éloignement de son époux, décide de l'abandonner et part épouser Henri Plantagenet, duc de Normandie : elle lui apporte le Poitou, l'Auvergne, le Limousin, le Périgord, le Bordelais, et la Gascogne. Henri devient peu après roi d'Angleterre, en 1154.

Pour contenir l'ascension de l'Angleterre qui menace la France, Louis a l'intelligence de faire jouer l'obligation féodale de fidélité que lui doit Plantagenet comme duc de Normandie : le roi d'Angleterre se soumet.

C'est lui qui adopte définitivement l'emblème des trois fleurs

de lys d'or sur champ d'azur, signifiant : " *Foi, Science et Chevalerie* ".

Épris de justice et de grande piété, Louis adoucit le sort des serfs.

Louis doit combattre les tentatives anglaises et allemandes de

placer un antipape à la tête de l'Église ; il triomphe, et la population anglaise considère son souverain comme un despote rebelle à Rome.

En 1179, atteint de paralysie, Louis se dépêche de faire sacrer son fils Philippe : il meurt le 18 septembre 1180.

Avis important

Dans le précédent numéro de *La Gazette Royale* nous lançons un appel à votre générosité. Nous tenons donc à remercier tous les lecteurs qui ont souscrit des abonnements de soutien, et ceux qui nous ont fait des dons. C'est, pour l'UCLF, une aide efficace et précieuse, gage de notre continuité et du développement des idées monarchistes. *Nous vous exprimons ici toute notre gra-*

titude.

Malgré votre aide, nous nous voyons contraints de procéder à une augmentation des tarifs d'abonnement à partir de ce numéro. Ceux-ci n'ont pas bougé depuis 1998.

Ainsi :

Le prix du numéro passe à 17 F.

L'abonnement normal passe à 60 F.

L'abonnement étranger reste à 70 F.

L'abonnement de soutien passe à 120 F.

Vous demandant de bien vouloir excuser cette augmentation, nous savons pouvoir compter sur votre compréhension, et nous vous assurons de notre dévouement pour Dieu et le Roi.

La Rédaction



Kernabat.

Cours Sainte Anne : (Kernabat, 22200 Plouisy)

Sans vous jamais la construction de notre chapelle n'aurait été possible et chaque jour notre reconnaissance et celle de nos élèves s'exprime en prière d'action de grâces, intercédant à toutes vos intentions, dans cette chapelle qu'a édifiée votre charité.

A ce jour, toutes les entreprises

ont été réglées ; reste, hélas, un lourd endettement auprès de la banque que résorberaient par exemple 14 000 dons de 50 F, 7 000 versements de 100 F ou... Nous avons pleine confiance en saint Joseph et sainte Anne mais peut-être, les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, pourrez-vous aussi intéresser à ce rembourse-

ment l'un ou l'autre de vos amis, parents, voisins ?

Les prenant déjà dans notre prière, nous vous souhaitons une excellente année dont la Lumière et la Joie du Seigneur Jésus illuminent tous les instants.

*Les sœurs dominicaines
de Kernabat,
2 janvier 2001*

La doctrine politique et sociale du Cardinal Pie.

Par le Chanoine Etienne Catta, aux Nouvelles Éditions Latines, 1991.

Le Cardinal Pie, la sécularisation de l'Europe chrétienne face à l'Islam.

"Ah ! Sire (Napoléon III), lorsqu'on se rappelle que, pendant onze siècles, la politique de l'Europe chrétienne fut de combattre le turc, comment n'éprouverait-on pas quelque étonnement à voir le souverain d'un pays catholique se faire le soutien de la puissance ottomane et aller à grands frais, assurer son indépendance ? Or, ne suis-je pas fonder à dire que c'est, par là même, assurer des abus ? Car enfin, qui protégeons nous ? Il y a à Constantinople, un homme, ou plutôt un être que je ne veux pas qualifier, qui mange dans une auge d'or, deux cents millions prélevés sur les sueurs des chrétiens. Il les mange avec ses huit cents femmes légitimes, ses trente six sultanes et ses sept cent cinquante femmes de harem, sans compter les favoris, les gendres et leurs femmes ! Et c'est pour perpétuer et consolider un tel état de choses que nous sommes allés en Orient ! C'est pour en assurer l'intégrité que nous avons dépensé deux milliards, soixante-huit officiers-supérieurs, trois cent cinquante jeunes gens, la fleur de nos familles et deux mille français ! Après cela, sommes-nous bien venus de parler des abus de la Rome Pontificale ?

Excusez moi sire, mais le turc, non seulement nous lui avons dit : Continues à te vautrer comme par le passé dans ta gange séculaire ... je ne souffrirai pas qu'on touche à ton Empire. Mais nous avons ajouté : Grand sultan, jusqu'à présent, le souverain de Rome, le Pape avait présidé aux conseils de l'Europe. Eh bien, nous allons avoir un conseil européen ; le Pape n'y sera pas ; mais tu y viendras, toi qui n'y était jamais venu. Non seulement tu y seras, mais nous ferons

devant toi le cas de conscience de ce vieillard absent, et nous te demanderons le plaisir de nous voir étaler et soumettre à ton jugement les prétendus abus de ton gouvernement. En vérité, sire, n'est-ce pas ce qui s'est fait ?". Prophétique était Mgr Pie.

Cette conversation entre le Cardinal Pie et Napoléon III sur l'expédition de Crimée est douloureusement d'actualité ! Elle traite déjà à cette époque, de l'épineux sujet de la sécularisation de l'Europe et nous pourrions ajouter, de la volonté acharnée depuis des siècles des ennemis de l'Église et de la Chrétienté en générale au pouvoir dans toute l'Europe et dans le monde, de livrer nos nations chrétiennes, comme le fut jadis l'Orient chrétien, à l'Islam, qui n'est que leur bras armé et leur avatar depuis toujours. Quelle différence entre la Crimée hier et les Balkans aujourd'hui dans la politique à l'égard de l'Islam et de son invasion méthodiquement orchestrée en déplaçant de force dans nos contrées des millions d'hommes et de femmes esclaves de cette secte. Que penser encore de la réunion des chefs d'États européens des nations jadis chrétiennes (devenus au mieux païennes) début décembre 2000 demandant aux quatre vingt millions de musulmans turcs d'entrer dans l'Europe ! Bientôt se sera au tour du Maghreb et pourquoi pas de tout le monde musulman du bassin méditerranéen. Ainsi, la Révolution et ses avatars seront certains de voir disparaître à jamais notre civilisation catholique en Europe. Ces derniers instaurent des républiques musulmanes en Eu-

rope centrale, ferment les yeux sur les massacres de chrétiens dans le monde entier par les musulmans, se pâme devant les soufis et l'ésotérisme venu d'Asie et d'Orient etc, etc... ; et si nous ne réagissons pas, nous finirons pareils à ces pauvres peuples asservis par l'Islam depuis treize siècles.

Car enfin qu'est ce que l'Islam ? Monsieur Étienne Couvert, dans son livre "La Gnose Universelle" aux éditions de Chiré, nous en dit ceci : "(...) Le Coran n'était pas destiné à convertir les Arabes au Christianisme, puisqu'ils étaient déjà chrétiens, mais à les détourner de l'adoration de Jésus-Christ et à les ramener à la pratique du judaïsme et à l'observance de la loi de Moïse. L'auteur du Coran était donc bien un chrétien, mais un hérétique judaïsant, qui niait la divinité de Jésus-Christ. Il ne fallait surtout pas faire appel au Nouveau Testament pour éclairer l'enseignement de son hérésie, puisque lui-même en rejetait le fondement qui est la divinité de Jésus. Le livre du Coran a été écrit en Syrie par un chrétien judaïsant pour les Arabes de Syrie. Il n'y a rien dans ce livre qui puisse se rapporter à l'Arabie. Ni la Mecque, ni Médine, ni la Kaaba ne sont mentionnés. Le temple dont il s'agit ne peut être que celui de Jérusalem qu'il faut rebâtir. Au cours des siècles suivants, les chrétiens d'Occident ont toujours considéré les musulmans comme des chrétiens hérétiques. Ils les appelaient soit des Maures, habitants de la Mauritanie, l'Afrique romaine, soit des Sarrasins, les gens de Syrie, jamais des Arabes. Même si on accepte l'étymologie de Saraceni les arabes scénites, qui vivent sous la tente, il s'agit toujours de gens venus de Syrie et dans la littérature du Moyen-Âge, les références font toujours relation à la "Syria", jamais à l'Arabie, quand il s'agit des musulmans. Même Dante, au XIV^e siècle place Mahomet parmi les chrétiens hérétiques. Ce dernier se déchire

la poitrine en deux, parce qu'il a divisé l'Église en deux. Saint Jean Damascène (mort en 749) accuse le fondateur de l'Islam "d'avoir eu des colloques avec un certain moine arien" et classe "la superstition des ismaélites" parmi les hérésies chrétiennes. (...) Enfin, l'existence de Mahomet est restée, plusieurs siècles après la conversion de l'Islam, inconnue des populations converties. En Espagne, pendant tout le VIII^e siècle et le début du IX^e siècle, aucun ouvrage de polémique entre chrétiens et musulmans ne mentionne la personne de Mahomet. (...) C'est donc à juste titre que M. l'Abbé Bertuel pose la question, qui reste encore sans réponse aujourd'hui : Pourquoi et comment, après un siècle et demi d'oubli de l'apôtre arabe, les musulmans du IX^e siècle ont-ils fabriqué des vies de Mahomet qui allaient devenir la pensée universelle des adeptes de l'Islam ? Toujours sur l'auteur du Coran qui n'est donc pas Mahomet puisqu'il n'aurait jamais existé, l'auteur nous dit encore ceci : "Il y a deux sortes de chrétiens, les associés qui adorent Jésus et les judéo-chrétiens qui le vénèrent comme un grand prophète. Comme l'auteur du Coran s'adresse à des Arabes déjà chrétiens, il fallait mettre en garde contre les premiers et les convertir à la religion chrétienne judaïsée des seconds. L'auteur du Coran est nécessairement un moine ébionite. (...) L'auteur du Coran tend de toutes ses forces à ruiner le dogme fondamentale du christianisme, la divinité du Sauveur. (...) Marie, mère de Jésus était vierge, puisque Isaïe l'avait annoncé et que les livres apocryphes, comme le "Pseudo-Mathieu" et le "Protévangile de Jacques" l'affirment aussi. Il fallait une singulière audace pour télescoper ainsi les siècles et faire croire au VII^e siècle à une légende si contraire à toute l'histoire religieuse connue depuis longtemps. Hanna Zacharias a bien développé ce point capital. (...) Pour le Coran, les chrétiens sont des associés qui adorent Jésus, sont des associés puisqu'ils associent Jésus à Dieu et des polythéistes, puisqu'ils ado-

rent trois Dieux, des idolâtres, puisqu'ils font de Jésus une idole, des infidèles, puisqu'ils refusent de suivre la loi de Moïse. Enfin Jésus-Christ n'a pas été crucifié. En niant sa mort sur la croix, l'auteur du Coran a ôté tout motif de croire à son sacrifice expiatoire pour le genre humain. (...) L'auteur du Coran est inspiré par toute une littérature apocryphe, de caractère gnostique, qui compose l'essentiel de sa documentation sur le Christ". Pour conclure avec ce livre d'Étienne Couvert, qu'il faut absolument avoir lu pour également comprendre l'Œcuménisme, le dialogue interreligieux et le pourquoi des errements de la Rome conciliaire, plus proche de notre auteur du Coran que des auteurs du Nouveau Testament, nous pouvons lire ces quelques lignes tirées de sa conclusion sur son chapitre sur l'Islam : "En Islam, il n'y a pas de culte sacrificiel, donc pas de sacerdoce, pas de sacrifice, pas de sacrement, disons rien de spécifiquement "sacré". En Islam, il n'y a pas de doctrine, donc pas de magistère, donc pas d'enseignement. La récitation cadencée et balancée du Coran, les commentaires sur les "hadiths" du prophète ne peuvent pas décemment s'appeler un enseignement. En Islam, il n'y a pas de distinction fondamentale entre le domaine temporel et le domaine spirituel. L'un des deux se ramène à l'autre et nous constatons que le spirituel est dominé et écrasé par le temporel. En conséquence, il n'existe pas non plus en Islam de distinction entre le for externe des actes humains et le for interne des consciences. La moralité se réduit à l'observance des règles juridiques et comme le libre arbitre est nié, le domaine de la conscience personnelle est réduit à néant. Voilà un handicap prodigieux pour l'éducation de la droiture d'intention dans la vie morale. De telle sorte que l'Islam ne peut-être appelée une "religion" que dans un sens bien restreint et presque usurpé. En fait, il "tient lieu" de

religion pour des millions d'hommes depuis des siècles. On comprend que, avec une telle déficience de presque tout ce qui pourrait constituer, au sens propre une "religion", les peuples soumis à l'Islam soient retournés vers une semi-barbarie, dans un abâtissement général des esprits et une longue sclérose de la civilisation."

Nous pouvons alors nous lever hardiment pour répéter, à la suite du Cardinal Pie, du magistère de l'Église, et de Mgr Lefèbvre, que les catholiques fidèles à l'enseignement du Christ, des Apôtres et du Nouveau Testament, n'adorent pas le même dieu que les musulmans, les juifs, les bouddhistes, ou les dieux du paganisme, n'en déplaise à la Rome moderniste. Et quel qu'en soient les conséquences, nous le soutiendront toujours, comme l'ont soutenu les générations de chrétiens avant nous depuis deux millénaires. Résistons avec les institutions pérennes que l'Église a instituées pour sa défense et qui sont les plus aptes à ce combat (et non avec celles de la révolution... comme depuis deux siècles), soyons prêts et formés pour reconstruire la Civilisation Chrétienne et recouvrer ainsi la vraie liberté, soyons magnanimes avec nos ennemis mais intolérants avec l'erreur, et surtout, gardons toujours à l'esprit que : "nous ne savons ni le jour ni l'heure", mais Dieu, un en trois personnes, par l'intercession de la Vierge Marie nous donnera la victoire (à ceux qui combattons), pour sa plus grande gloire, pour notre salut et celui de ceux dont nous avons la charge. Nous vaincrons car nous sommes les plus faibles, les plus pauvres et les plus méprisés de la terre ; alors notre victoire sera uniquement celle de Dieu et de sa Sainte Mère dont nous ne serons toujours que les instruments libres et volontaires.

Le mercredi des quatre temps de l'aveil.

L. D.

Messes pour la France et le Roi ; premier semestre 2001

Messes pour la France et le Roi, pour demander à Dieu que les demandes respectives du Cœur Sacré de Jésus et du Cœur Immaculé de Marie soient enfin réalisées ; seules issues pour le salut de l'Église, de la France et des âmes, comme nous l'ont redit maintes fois, les voyants de Paray-le-Monial, de Fatima, de la rue du Bac et de Loublande.

Une messe mensuelle est célébrée en l'honneur de Saint Michel Archange, protecteur et défenseur particulier de l'Église Catholique, la France et la Famille Royale, pour implorer sa protection dans ce combat décisif que mènent les puissances de l'Enfer.

- Avril :** Vendredi 6 : Révérend Père Pozzéra. Messe à 8h30. Cours St Dominique du Camazou, 11270 Fanjeaux.
Abbé Vignalou. Messe à 7h15. Prieuré St Bernard, 28290 Courtalain.
- Samedi 7 : Révérend Père Avril. Messe à 7h15. Notre Dame de Salérans, 05300 Salérans.
Abbé Bal-Pétré. Messe à 18h00. 17 Avenue d'Italie, 63000 Clermond-Ferrand.
- Mai :** Vendredi 4 : Abbé Rigault. Messe à 11h15. Le Parc, 86700 Romagne.
Abbé Boubée. Heure non précisée. École St Michel, Surins, 36250 Nihérne.
- Samedi 5 : Abbé Moulin. Messe à 18h00. Église St Grégoire des Minimes, 37000 Tours.
Abbé Godard. Heure non précisée. Prieuré Ste Jeanne d'Arc, Le Penard, 24140 Queyssac.
- Juin :** Vendredi 1 : Révérend Père Prieur. Messe à 6h30. Couvent de la Haye aux Bonhommes, 49240 Avrillé.
Abbé Portier. Messe à 11h00. La Bergerette, 65100 Bartres.
- Samedi 2 : Révérend Pozzéra. Messe à 8h30. Cours St Dominique du Camazou, 11270 Fanjeaux.
Abbé Verrier. Messe à 10h30. Prieuré Notre Dame de Bethléem, 70160 Favernay.

Messes en l'honneur de l'Archange St Michel :

- Vendredi 6 Avril : Abbé Verrier. Messe à 10h30. Prieuré Notre Dame de Bethléem, 70160 Favernay.
- Vendredi 4 Mai : Abbé Briols. Messe à 11h00. École St Jean Baptiste de la Salle. Chemin du Perroy, 62290 Camblain-l'Abbé.
- Vendredi 1er Juin : Abbé Vignalou. Messe à 7h45. Prieuré St Bernard, 28290 Courtalain.

Pour nous aider dans l'œuvre des Messes pour la France et le Roi :

Prénom et Nom :

Adresse :

Verse 90 Fr. x pour série(s) de Messe(s).

A régler à l'ordre de l'UFUR, 45530 Vitry aux Loges.



Du couronnement de Charlemagne.

Rome, Noël 800 : le Pape Léon III couronne Charles, roi des Francs, empereur du saint Empire Romain d'Occident.

Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat !

Il n'y a plus d'empereur en Occident depuis, le 4 septembre 476, le petit Romulus Augustule a été déposé dans son palais de Ravenne (Italie) par le chef barbare Odoacre. Trois cent ans après, Charlemagne reçoit la mission de fonder l'Europe chrétienne.

A l'automne 800, Charles se met en route pour l'Italie avec son fils aîné, plusieurs de ses filles et une importante escorte de laïcs (conseillers, comtes, guerriers) et d'ecclésiastiques (archevêques, évêques, abbés). Le 23 novembre, il arrive au bourg de Mentana, à douze milles de Rome. Il est écrit dans les Annales royales : *“La veille du jour où il devait y arriver, il rencontra à Mentana le Pape Léon, qui était venu au-devant de lui, et qui le reçut avec les plus grands témoignages de respect. Après le repas qu'ils prirent ensemble, le Pape le laissa dans cette ville et le précéda à Rome”*.

C'est donc durant le jour de Noël que se déroule la cérémonie mémorable du 25 décembre 800. En ce matin de fête, c'est autour de la basilique Saint-Pierre que grouille le plus de monde, et non près de la cathédrale Saint-Jean-de-Latran où, suivant les conventions de la liturgie romaine, les fidèles auraient dû converger pour participer à la messe pontificale. Mais cette année là, c'est à Saint-Pierre que le doyen des apôtres doit être le témoin privilégié de l'événement qui s'y prépare. Tout est rassemblé pour donner à celui-ci l'éclat qu'il mé-

rite. D'ailleurs, la basilique que l'empereur Constantin (306 – 337) a fait bâtir à l'emplacement de la tombe de l'apôtre martyr ne manque pas d'allure. Elle n'a pas l'ampleur de l'église actuelle, mais comporte cependant trois nefs charpentées et un vaste chœur.

C'est alors que Charlemagne fait son entrée dans la ville. Léon III l'attend sur les degrés de la basilique avec tout le clergé chantant les louanges de Dieu. La foule romaine, dans la plus grande allégresse, voit Charlemagne descendre de cheval et Léon III s'avancer à sa rencontre. Au moment où le Pape et le roi franchissent la porte du sanctuaire, les chœurs entonnent un cantique d'actions de grâces. L'assemblée des prélats et des comtes, la foule imposante des leudes de Francie, d'Italie, d'Aquitaine, de Bavière, de Saxe ont pris place dans les nefs de la grande église. Dans les premiers rangs se tient la famille impériale, et d'abord le roi Pépin d'Italie. Toute la fine fleur de l'aristocratie laïque est là aussi – des Romains et des Italiens bien sûr, présents de droit et de coutume, mais encore un nombre impressionnant de Francs arrivés un mois plus tôt de leur lointaine patrie, conduits par Charles le Grand, leur roi, et par Charles le Jeune, son fils aîné. Enfin, tout autour de l'édifice se presse la foule des étrangers venus en pèlerinage pour cette fête de la Nativité et qui savent pertinemment bien qu'elle revêtira ce jour-là une solennité toute particulière.

Charlemagne est entré dans la basilique. Il s'achemine mainte-

nant vers le chœur. Tous le regardent s'avancer dans un silence profond, à la fois pour la majesté de l'homme, la puissance qu'il incarne et la grâce unique qu'il va recevoir. Il est non point vêtu à la franque, mais à la romaine. Il porte la tunique, la chlamyde et les chaussures des Romains. Il étincelle d'or et de pierreries. Il est accompagné bien sûr de son fils aîné, Charles le Jeune.

Avant que la messe commence, Charlemagne se rend à la crypte qui, sous l'abside, abrite la Confession, c'est-à-dire le monument funéraire de saint Pierre. Il s'y agenouille, s'incline humblement, et prie profondément. C'est le moment, tout à fait propice, que choisit Léon III. Il se lève et va poser sur la tête du roi une couronne d'or. La *“pretiosissima corona”* (*“couronne très précieuse”*) dont parle le *“Liber pontificalis”*. Le rédacteur des Annales de Lorsch raconte : *“Alors, le vénérable auguste pontife couronna de ses propres mains le roi en lui imposant une couronne très précieuse. Les fidèles Romains, voyant l'amour si grand qu'il portait à l'Église romaine et à son vicaire (dont il avait assuré la défense), poussèrent unanimement sur l'ordre de Dieu et du bienheureux Pierre portier du Royaume des Cieux, l'acclamation : “A Charles, très pieux Auguste, couronné par Dieu grand et pacifique empereur, vie et victoire !” Cette acclamation se fit entendre trois fois devant la Confession du Bienheureux Pierre ; on invoqua de nombreux saints ; par tous il fut constitué empereur des Romains. Immédiatement après le très saint évêque et pape oignit de l'huile sainte Charles, le très excellent fils de l'empereur...”* Charlemagne, profondément ému, *“et malgré ses répugnances, ajoute la*

“ chronique de Moissac ”, ne put résister aux vœux unanimes du peuple chrétien. En toute humilité, il déclara qu’il se soumettait à la volonté de Dieu, exprimée par son vicair, par les évêques et par toute l’assistance ». Ces paroles provoquent de nouvelles acclamations. Alors, le Pape s’agenouille devant le nouvel empereur ; “ il l’adora », c’est-à-dire qu’il se prosterne devant lui pour vénérer son caractère sacré. C’est alors que Charlemagne prête le serment suivant : “ Au nom du Christ, je promets et je jure,

moi, Charles empereur, devant Dieu et le bienheureux apôtre Pierre, d’être en toutes circonstances le protecteur et le défenseur de cette Sainte Église Romaine, autant que je saurai et pourrai le faire avec l’aide de Dieu ”.

Dorénavant, Charlemagne prend très au sérieux son nouveau titre qui, en faisant de lui l’égal des anciens empereurs romains, lui rapporte un immense surcroît de prestige. Il vient de ressusciter le vieil empire, trois cent vingt-quatre ans après la déposition de Romulus Augustule.

Dès le printemps 801, il s’intitule dans ses actes : “ Charles, sérénissime Auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique empereur, gouvernant l’empire romain et, par la miséricorde de Dieu, roi des Francs et des Lombards ”. Et il signe ses Capitulaires : “ Charles sous le règne du Christ ”. Royal sacerdoce qui s’étend sur le monde antique. “ Le Royaume de France embrassera toutes les limites de l’Empire Romain ” avait dit Saint Rémi.

Gesta dei per Francos !

Laurent Peyrrelade.

Donner à nos enfants le goût de la lecture.

Souvent – trop souvent – on entend des parents se plaindre que leurs enfants ne lisent pas. Plaintes hélas ! justifiées. Les enfants – et adolescents – de notre temps remuent beaucoup, ont de nombreuses activités, font du sport, discutent bien aussi. Mais ils n’ont plus le temps de lire ou, du moins, ils ne savent plus en prendre le temps. Et quand ils lisent, ce sont des bandes dessinées ou des livres de délasserment, voire des romans policiers !

Pourtant, il y a des enfants et des jeunes qui lisent, des livres intéressants et formateurs. Donc ce n’est pas une question de génération : il y a sûrement moyen de donner ou redonner à nos enfants le goût de la lecture, grâce auquel ils acquerront une formation que rien ne peut remplacer. Pour cela, plusieurs conditions doivent être remplies.

En premier lieu, il faut donner l’exemple. Les enfants qui n’aiment pas lire ne se mettront jamais à la lecture si, d’abord, ils ne voient pas leurs parents lire. Comment demander à nos enfants ce que nous ne faisons pas

nous-mêmes ?

“ Nous n’avons pas le temps ” sera bien sûr la réponse immédiate. Elle est malheureusement trop vraie... mais. Mais n’y a-t-il pas un seul petit moment de la journée – ou en tout cas en fin de semaine et surtout le dimanche – où l’on ne puisse s’arrêter, ne serait-ce qu’un petit quart d’heure, s’asseoir bien confortablement et lire, en compagnie des uns et des autres ?

Nous ne parlons pas de la lecture à haute voix faite à tous – encore qu’elle soit excellente pour les jeunes. Nous pensons à ces moments de détente familiale en commun où parents et enfants lisent ensemble. Chacun a son livre, mais il arrive toujours un moment où l’un des enfants a besoin d’explications ; s’en suivent alors des conversations intéressantes et très instructives.

C’est là que l’esprit des enfants se forme à la réflexion, au raisonnement, à la discussion, que chacun d’entre eux prend conscience de ce que ses parents peuvent lui apporter pour

la formation de son esprit. Et c’est là aussi que se consolide le ciment familial si attaqué par notre société, car cette formation des intelligences, cette culture acquise sous la houlette parentale, c’est l’apogée de l’esprit de famille, qui se réalise de manière privilégiée par la parole et la lecture de bons livres.

Même en un quart d’heure, ne serait-ce que le samedi et le dimanche, ces moments sont très importants.

Mais l’exemple ne suffit pas. Il faut aussi beaucoup de fermeté, qui sera d’autant plus facile que les enfants seront plus jeunes. Et d’abord, elle consistera à interdire télévision et bandes dessinées, livres de science-fiction et romans “ à l’eau de rose ”, qui désapprennent de lire et déforment l’esprit.

Ensuite, il faut habituer les enfants, dès le plus jeune âge, à vivre avec les livres : cela doit faire partie de toutes les habitudes que nous leur faisons prendre, comme de se laver les mains avant de manger. Disons simplement : “ Nous allons nous mettre à table, viens te laver les mains et prends ton

livre”. Même à trois ans, un enfant est capable de feuilleter un livre d’images. De plus le moment qui précède les repas est privilégié : il n’est pas long, et l’odeur des frites ou de la crème au chocolat facilitera ce qui peut apparaître au début comme un devoir désagréable.

Il faut tenir bon : obliger l’enfant à rester assis avec son livre ; cinq minutes sont vite passées. Nous les obligeons bien à se laver les mains, à se tenir correctement à table, à se brosser les dents, etc...

Bien sûr, il arrivera maintes fois qu’on retrouve l’enfant, et même tous les enfants, jouant aux petites voitures au lieu de lire ; il faut les rappeler à l’ordre, comme on exige qu’ils exécutent les autres obligations qui leur ont été faites. Et l’habitude se prendra vite. L’essentiel est de ne pas baisser les bras, comme toujours en éducation.

L’auteur de ces lignes a cinq enfants. Tous aiment lire, mais deux seulement aimaient lire dès leur plus jeune âge, enfants qu’il fallait sortir de leurs livres pour

aller jouer. Quant aux trois autres, plusieurs années ont été nécessaires afin que leur vienne le goût de la lecture et, sans cette obligation de prendre un livre avant le repas, ce résultat n’aurait jamais été obtenu : quand l’enfant est obligé de rester un moment avec son livre, il finit par s’y intéresser.

Il nous souvient de l’un d’eux qui s’impatiait facilement : il prenait son livre, s’asseyait sur sa petite chaise et, dès que Maman était partie à ses casseroles, lui retournait à ses voitures. Vint un jour où le silence était presque inquiétant dans la pièce ; Maman n’avait pas eu à redire comme d’habitude : “*assieds-toi et prends ton livre*” ; où était-il parti ? Il avait disparu dans “*L’auberge de l’ange gardien*” et, à dater de ce jour, il a pris de lui-même son livre avant chaque repas.

Bien sûr, il est indispensable de mettre de bons livres entre les mains de nos enfants, des livres attrayants au début, intéressants avec l’adolescence, et veiller de très près à ce qu’ils ne lisent pas n’importe quoi, même

si c’est innocent : le vide d’un livre les dégoûtera puissamment de continuer leur effort.

Il faut aussi – autre condition indispensable – que les parents s’intéressent aux lectures de leurs enfants et en parlent avec eux. Si vous demandez à une fillette de huit ans la dernière bêtise de Sophie racontée par la Comtesse de Ségur, eh bien, vous pouvez être assuré qu’elle aura à cœur de lire la suivante pour vous la raconter ! Et quand l’enfant devient adolescent, que d’échanges possibles avec lui à travers les livres dont il peut parler avec ses parents, car il sait que ceux-ci les ont lus et s’y intéressent vraiment ! Moyen puissant pour transmettre tout un enseignement.

Et vous verrez arriver l’heure où le jeune déjà formé, et qui commence à voler de ses propres ailes, vous demandera de lire cet ouvrage qu’il a bien apprécié et dont il aimerait parler avec vous. Ce jour-là, vous serez récompensés de toute l’énergie que vous aurez dépensée pour donner à vos enfants le goût de la lecture !

A. du B.

Nos lectures.

Montcalm :

(*Henri Cauvain, Éditions Elor, 56350 St Vincent sur Oust*).

Elor a eu l’heureuse idée de rééditer un récit des derniers mois de la vie de Montcalm et de son combat pour garder le Canada français.

Le récit est très bien conduit, il passionnera les adolescents : les chapitres sont courts, comportant chacun un épisode bien mené avec des dialogues vivants, le lecteur est toujours en haleine. On

trouve, surtout au début, de très belles descriptions des régions où se situent les événements. Les personnages, officiers français, canadiens, c’est-à-dire colons dont les familles sont installées depuis une centaine d’années, indiens sont représentés avec de grandes qualités, sens de l’honneur, amour de la patrie française. Les Anglais, au contraire dans le récit, sont totalement dépourvus de ces qualités, ainsi que les intendants. C’est un peu l’opposition entre

les tout-bon et les tout-mauvais.

Un aspect est complètement absent, c’est le sens religieux. Dans un pays fondé par des découvreurs, quelques aventuriers, mais surtout par des religieux, en particulier des jésuites, qui ont réussi à apprivoiser les autochtones, pourtant très cruels, (les martyrs ont été très nombreux. Les jeunes auraient intérêt à lire “*L’Amérique française*” d’Henri Servien aux Éditions de l’Orme Rond) il est surprenant de ne pas trouver une seule allusion à Dieu,

un seul mot de remerciement au Ciel après des combats meurtriers d'où les Français se sortent par miracle. Même à la fin de la dernière bataille, lorsque Montcalm est blessé et ramené dans une église de Québec, à demi-éventée, on va chercher le chirurgien, mais il n'y a pas de prêtre. Il meurt en homme d'honneur, mais en païen. C'est extraordinaire.

Une autre chose choque également, c'est la façon dont on parle du Roi, de sa politique. On a l'impression que l'auteur n'a tenu ses informations qu'à travers des sources inspirées par les Philosophes des "Lumières". On sait que ceux-ci n'ont cessé de critiquer Louis XV et sa politique extérieure, en particulier sa lutte contre la Prusse et les Anglais. Les paroles même que l'auteur prête (p.10) au jeune officier qui débarque à Québec "*le Roi paraissait plus préoccupé des fêtes de Trianon que de sa colonie*" semblent très peu vraisemblables de la part d'un très jeune subordonné.

P. 176, l'auteur écrit "*le long règne de Louis XV, si plein de honte et de capitulations*". Il oublie les victoires françaises dans les Pays-Bas, dont la plus célèbre, Fontenoy. Il ne semble connaître de la politique de Louis XV que les ragots colportés par les philosophes, ragots devenus doctrine officielle à l'époque de la Révolution et pendant le XIX^{ème} siècle. La France est restée longtemps l'arbitre de l'Europe au XVIII^{ème} siècle et son alliance était recherchée. Malheureusement elle était handicapée par la faiblesse de sa marine dû à la politique du Régent pendant la minorité du Roi et que les mauvaises finances du Royaume n'avaient pas permis de reconstruire à la mesure de sa lutte incessante avec l'Angleterre,

sans parler de la déloyauté de celle-ci attaquant les vaisseaux français en pleine paix et emmenant les marins français prisonniers sur son île.

Le Roi n'oubliait pas sa colonie du Canada et au printemps 1759, il faisait dire à Montcalm de tenir encore quelques temps jusqu'à l'arrivée de renforts. Certains historiens estiment que la faute de Montcalm fut de sortir de Québec quand les Anglais débarquèrent sur la plateau d'Abraham, alors qu'il savait ses troupes inférieures à celles de l'adversaire. Il fallait s'enfermer dans Québec. Les Anglais n'auraient pu l'en déloger avant l'hiver et étaient obligés de rembarquer.

L'auteur, à la fin du livre, ne se demande pas pourquoi les Anglais pourtant si intolérants sur le plan religieux avec leurs propres sujets catholiques d'Irlande, ou même d'Angleterre – il faut lire les massacres des partisans du prétendant Charles-Edouard, après la défaite de Culloden en 1746 – ont laissé aux habitants du Québec le libre exercice de la religion catholique et les lois françaises (p. 274). En réalité, c'est à Louis XV qu'ils l'ont dû. Celui-ci n'a pas voulu signer le traité de Paris de 1763 sans que soit inscrit le maintien des lois et coutumes françaises et la liberté de culte pour les anciens sujets canadiens (les frais de ce culte étant pris en charge par l'Archevêché de Paris jusqu'à la Révolution).

N'aurait-il pas été possible, lors de la réédition, de supprimer quelques paragraphes hostiles au Roi, ce qui n'aurait rien diminué l'intérêt du récit. On aurait ainsi évité l'impres-

sion pénible que crée des réflexions qui pouvaient peut-être s'expliquer au XIX^{ème} siècle mais ne sont plus admissibles aujourd'hui en raison des études historiques faites depuis lors sur Louis XV et son époque.

H. L.

La Fringante :

(Philippe Avron, illustration de Pierre Joubert, Éditions Elor, 56350 St Vincent sur Oust).

C'est tout l'esprit corsaire du XVIII^e siècle qui revit avec Lancelot, jeune malouin, capitaine de *La Fringante*. Par sa ténacité, sa persévérance, son optimisme et son courage, il parviendra à vaincre la corvette anglaise qui lui donne la chasse.

Combats navals, éléments déchainés, peintures pittoresques de ports, de bateaux, de luttes et de mer; tout est propre à enthousiasmer de jeunes esprits férus de navire. La prolifération de termes techniques rend la lecture plus difficile à ceux qui ne possèdent pas un minimum de savoir en la matière, mais le récit demeure vivant.

La lecture de ce livre captivant ne laisse qu'un seul regret : d'un certain anticléricalisme, sous-jacent en deux endroits, s'échappe une atmosphère plus ou moins ambiguë; on aurait aussi tendance à regretter la médiocrité de la famille, ou tout au moins des frères, du jeune héros. Mais tout ceci n'entrave pas l'ambiance générale.

De façon précise, *La Fringante*, agréablement illustrée par Pierre Joubert est une lecture détentante.

I. S.



Œuvres de Chrétienté.

Qu'est-ce que l'A.D.E.C. ? :

L'A.D.E.C. a pour objet de promouvoir l'enseignement catholique en soutenant financièrement les établissements privés d'enseignement scolaire : primaire, secondaire et universitaire de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

L'A.D.E.C. reverse l'intégralité des dons qu'elle reçoit pour subvenir aux besoins matériels des écoles totalement libres qui ne reçoivent aucune subvention ni aucune aide de la part des pouvoirs publics.

L'A.D.E.C. lutte pour donner aux parents la possibilité de choisir et d'accorder à leurs enfants une éducation vraiment catholique ; les écoles vraiment libres sont écrasées de charges financières et menacées dans leur existence par le laïcisme sans cesse renaissant.

L'A.D.E.C. ne reçoit aucune aide de l'État. Elle ne vit que de la générosité des donateurs qui ont compris combien il était important de soutenir les écoles qui transmettent aux générations futures les richesses et l'héritage de la civilisation française et chrétienne.

L'A.D.E.C. s'appuie sur l'enseignement du Pape Pie XI : *"tous les catholiques, quels qu'ils soient, doivent généreusement s'employer à soutenir, animer et promouvoir les écoles catholiques. De ce devoir nul ne peut se croire dispensé"*.

Envoyez vos dons à :
A.D.E.C., B.P. 125, 92154 Sur-
esnes cedex.

Association Historique pour les restauration de l'Abbaye de La Haye aux Bonshommes :

(Couvent de La Haye aux
Bonshommes, 49240 Avrillé)

Nous avons entrepris depuis le printemps 2000 l'aménagement de la quatrième aile de l'abbaye. Après la pose des enduits extérieurs, la construction du quatrième cloître, la pose des portes et des fenêtres, le chantier est arrivé au stade de l'aménagement intérieur : pose du placoplâtre, installation du chauffage, etc.

Pour réaliser ces travaux très coûteux, les réserves de l'association sont insuffisantes comme vous vous en doutez. Il a fallu recourir à des emprunts importants qu'il sera nécessaire de rembourser à assez court terme.

Nous recourons donc à nouveau à votre générosité, chers amis, afin de pouvoir achever la tranche de travaux en cours, qui doit permettre à l'abbaye de disposer d'une quinzaine de chambres supplémentaires, d'une vraie buanderie et de huit oratoires pour la célébration des messes.

Soyez remerciés pour l'intérêt que vous portez à cette œuvre

de restauration qui approche enfin de son terme.

Le Président de l'A.H.R.A.B.

Une église pour la Tradition à Reims :

A Reims, dans la ville des sacres, nous construisons, enfin ! une église digne de ce nom, digne de ce lieu chargé d'histoire. Alors que la cathédrale nous est interdite pour la messe, celle-là même qui a vu passer tant de nos rois, sainte Jeanne d'Arc et qui, nous l'espérons de tout cœur, en verra passer bientôt d'autres, offrira dans l'attente une église à la tradition.

La légitimité ne repose-t-elle pas sur les traditions qu'elles soient religieuses ou politiques ?

Pour que ce projet soit une réalité, il aura fallu deux ans d'un dur combat. Rien ne nous a été épargné. Mais pour qu'il se concrétise, nous aurons besoin de l'aide de tous. Que ceux qui peuvent ou veulent nous aider à mener à bien cet ambitieux projet le fassent.

Ne laissons pas nos adversaires vaincre et battons-nous.

Merci pour votre aide si vous le pouvez.

G. de V.

Pour la construction de cette église Notre-Dame de France, les dons sont à adresser à : Prieuré Notre Dame de Fatima, 3 rue Charles Barbelet, 51360 Prunay.



"Lisez, faites lire ce journal autour de vous"

Œuvres boursières pour une scolarité catholique

Voilà 25 ans déjà que notre œuvre aide de nombreuses familles à préserver leurs enfants du bourbier de l'école sans Dieu, du matérialisme, de l'immoralité, de la violence... Nos bourses leur sont nécessaires, car elles doivent payer très cher cette liberté scolaire qu'un pouvoir "stalinien" leur dispute avec acharnement. Une scolarité catholique, cela coûte entre 1 500 et 3 000 francs par mois et par enfant !

Comme tous les ans, nous venons d'examiner les dossiers de demande de bourses. Plus de 150 ! Nous n'avons retenu que les cas les plus urgents : 105 familles représentant environ 500 enfants ! Toutes sont pauvres, leurs revenus sont modestes, médiocres, ou carrément désastreux ! Et ils ont 4, 6, 8, 10 enfants ! Et la charge est d'autant de fois le montant que je viens d'indiquer !

Comme d'habitude, face à cette demande, à ces appels au secours, nous avons compté et estimé nos ressources. C'est-à-dire que nous avons fait "un escompte" prévisionnel sur la générosité de nos bienfaiteurs ; sur votre générosité chers amis. Et ceci à partir des dons reçus l'an passé.

Or nous avons "crevé le plafond".

Comme nous avons un cœur, nous n'avons pas voulu décevoir l'espérance de ces familles, et les abandonner à leur désarroi.

Alors nous avons pris des engagements. Nous avons parié sur votre générosité. Il nous faut rentrer 150 000 francs d'aumônes de

plus que l'an dernier.

Avons-nous eu tort de faire ce pari ?

Fallait-il dire à ces familles : "Nous ne pouvons rien ! Vous n'avez qu'à mettre vos enfants au lycée le plus proche, il est gratuit".

Et en prime fallait-il leur rappeler que ce lycée "est un moule dans lequel on jette un fils de chrétien, et dont il ressort un renégat"⁽¹⁾, parce qu'il "n'a pas pour but d'apprendre à lire, à écrire et à compter, mais de faire des libres-penseurs."⁽²⁾

Devions-nous nous dérober ainsi ? Trahir la confiance et l'espérance de ces familles ? Mais si nous l'avions fait, vous aussi, n'auriez-vous pas été trahis ? N'aurions-nous pas manqué de confiance envers vous, d'espérance en votre générosité ?

Alors nous venons vers vous, pour solliciter ardemment vos aumônes. Par pitié pour ces familles. Pour l'amour de Dieu.

Nous vous supplions de faire un peu plus pour eux cette année que par le passé. Et de nous aider à trouver de nouveaux bienfaiteurs.

Le CEFOP existe par des dons et des aumônes d'une moyenne de 100 francs (hormis un certain nombre d'aides très importantes). Cette année, il nous faut 150 000 F de plus.

Mais si chaque destinataire de la présente nous envoie simplement 100 F, le tout est fait ! Et qu'est-ce que 100 F ?

100 F c'est si peu de nos jours... Refuserez-vous cet effort pour qu'une famille de plus puisse assurer à ses enfants la pension d'une école catholique ?

100 F pour qu'une famille puisse chanter encore avec nous ce cantique de notre enfance :

*Nous voulons Dieu dans nos écoles,
Afin qu'on enseigne à nos fils,
Sa loi, ses divines paroles,
Sous le regard du Crucifix.*

100 F pour que des petits gardent le cœur pur et l'œil clair, et apprennent à chanter, comme nous le faisons à leur âge :

Bénis, ô tendre Mère, ce cri de notre foi :

*Nous voulons Dieu, c'est Notre Père
Nous voulons Dieu, c'est Notre Roi.*

Pour l'amour de Dieu, aidez-nous !

Et priez avec nous pour le salut des enfants.

Nous comptons sur vous !

Le Président

A.M. Bonnet de Viller



1) Paul Bert.

2) Ferdinand Buisson.

Revue de presse.

Le Sel de la Terre :

(Couvent de la Haye-aux-Bonshommes, 49240 Avrillé).

Dans le n° 35, nous avons relevé particulièrement, de Monsieur l'Abbé Boniface, le bref résumé de l'histoire de l'Église d'Orient. Cet article est à lire, car il montre les conséquences politiques de divisions religieuses, de refus de point de doctrine, d'hérésies. L'histoire de l'Église d'Orient devrait nous servir d'exemple pour notre époque, à l'heure où les esprits sont ouverts à toutes les religions, à toutes les erreurs modernes.

Le reste de ce numéro est également à lire par le contenu religieux et doctrinal.

La Blanche Hermine :

(FBL, B.P. 10307, 35703 Rennes cedex 7).

La revue des légitimistes bretons, outre des articles consacrés à l'histoire de la Bretagne, nous offre dans son n° 22 des articles plus généraux sur *les initiés contre les initiés*, et *l'Algérie 1957, l'armée et la torture*.

La Durbelière :

(JL Caffarel, BP 26, 77230 Damartin en Goële).

Le n° 64 donne un compte-rendu avec photos du pèlerinage légitimiste de Sainte Anne d'Auray les 23 et 24 septembre 2000 ; et dans le n° 65 la suite de l'histoire Merveilleuse des Géants de la Vendée.

Le Petit Royaliste :

(École St Michel, 36250 Niherne).

Le n° 30 est consacré à Bernanos (*Bernanos et la sainteté, l'espérance selon Bernanos, Bernanos et*

l'Église, Bernanos et l'Action Française, etc.). Le n° 32 contient un dossier sur Otto von Bismarck, fondateur de l'Allemagne et une étude sur St Dominique, fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs, et St Théophile Vénard, apôtre du Tonkin.

Savoir :

(Association Vendée Militaire, 2 et 4 Avenue de la Gare, 49123 Ingrandes-sur-Loire).

Bulletin consacré à l'histoire des guerres de Vendée, paroisse par paroisse. Le n° 55 relate la veillée, animée par D. Lambert de la Douasnerie, du 20 octobre 2000 au Puiset-Doré.

Le Lien légitimiste de Touraine :

(D. Picard, 12 rte de Château-la-Vallière, 37360 Neuillé-Pont-Pierre, J. Rolain, 7 le grand Mail, 37700 St Pierre-des-Corps).

Malgré les craintes exprimées dans le précédent numéro, le n° 6 paraît avec un article sur Marie-Antoinette, Reine de France, et un extrait du journal de voyage du comte de Chambord en Orient.

Les Documents

contre-révolutionnaires :

Réservez l'action pour l'avenir serait une faute ; réservez la vérité en serait une plus grande encore. Cardinal Pie.

(Correspondance : I. Kraljic, C.P. 311, Côte-des-Neiges, Montréal (QC), H3S 2S6, Canada. Email : i.k@sympatico.ca.

URL : <http://>

www3.sympatico.ca/i.k/pdr.html.

Ces documents reproduisent des textes de doctrine et d'his-

toire contre-révolutionnaires. Le n° 7 nous offre un écrit de Mgr de Ségur : *Vive le Roi!* duquel nous extrayons quelques lignes :

“ Ce qui fait qu'un pouvoir est légitime, ce ne sont ni les intentions ni les qualités de celui qui l'exerce : ce sont les principes sur lesquels il s'appuie. De même, ce qui fait qu'un pouvoir est révolutionnaire, ce ne sont ni les intentions ni la perversité de ceux qui l'exercent, mais bien les principes révolutionnaires qui lui servent de base. Cette distinction est fondamentale. ”...

“ La légitimité est essentiellement une question de principes ; il ne faut jamais en faire, comme on le fait presque toujours, une question de personne. ”...

“ Nous l'avons dit, nous en sommes arrivés à un tel point, qu'il n'y a plus maintenant de milieu possible pour ces partis mitoyens, demi-vrais, demi-faux, qui croyaient pouvoir vivre avec des fragments de vérité sans être obligés de rompre avec les fameux principes de 89, marotte de notre siècle. Pas plus en politique qu'en religion ces tiers-partis ne sont possibles aujourd'hui. Si on veut le rétablissement de l'ordre, il faut le vouloir tout entier, non seulement avec ses conséquences, mais aussi avec son principe, c'est-à-dire avec le retour d'une monarchie évidemment légitime, dont le droit est indiscutable et supérieur aux caprices et aux oscillations du peuple.

Il faut choisir : ou bien être *hommes d'ordre* (grand mot dont on a bien abusé depuis cent ans), être homme d'ordre avec le Roi légitime ; ou bien être franchement révolutionnaire. Les *métis*,

qu'on appelle " les libéraux ", sont des révolutionnaires qui s'ignorent, qui croient qu'on peut faire de l'ordre avec du désordre, de l'autorité avec les principes qui sapent l'autorité par sa base. Il faut qu'ils choisissent ou le Roi, ou la Révolution ; ou le droit, ou le caprice ; ou le blanc ou le rouge. Il n'y a plus de place pour le tricolore, lequel est doublé de rouge, nous ne le voyons que trop depuis 89. "...

" En devenant *légitimistes*, c'est-à-dire partisans de la monarchie légitime, nous ne faisons que saisir l'idéal après lequel nous avons inutilement couru sur la terre étrangère. Nous faisons comme

le voyageur qui, après avoir pris, sans le savoir, et à plusieurs reprises, des chemins qui ne le menaient point à son but, reconnaît enfin son erreur, et rentre sans hésiter dans le vrai chemin, dès qu'il vient à le connaître. "

" ... Espérons mieux, et de la bonté de Dieu, et de la protection de la Très Sainte Vierge, à qui la France est consacrée. Espérons mieux du bon sens de notre France, qui, au fond, a de la foi et du cœur, et dont les bonnes œuvres crient miséricorde devant le trône du Seigneur.

Pour ma part, je m'estimerais

heureux si la lecture de ces quelques pages pouvait affermir dans la vérité ceux qui ont eu le bonheur de la professer toujours, et ramener quelques-uns de ceux qui ont eu, comme moi-même, le malheur de l'ignorer longtemps.

Que Dieu sauve la France !
Que Dieu et sa Mère lui rendent son Roi ! "

Mgr de Ségur,
(Œuvres, Paris : Tolra, 1877,
2^e série, tome VI, pp. 423-494)

Le n° 8 de ces mêmes documents, est consacré à la bataille de Lépante du 7 octobre 1571, par l'Abbé Rohrbacher, dans *Histoire universelle de l'Église catholique*.

***Pour aider ce journal : abonnez-vous !
Si vous aimez ce journal, faites le lire et faites
abonner vos amis.***

Activités légitimistes.

Cercle d'Études Bourbonniennes

(Chapelle sous Briancçon,
71700 Tournus)

Dimanche 22 avril 2001,
Messe à 10h00 au Couvent St François, 69910 Morgon; déjeuner au restaurant le Villon à Villié Morgon, suivi d'une conférence du Dr Jean-Claude Chabrier : *Un demi-siècle de contacts avec les chrétiens de Mésopotamie.*

Inscription auprès de M. Pourrain, 17 rue Pasteur, 75011 Paris.

Forez

Un nouveau cercle légitimiste se crée dans cette région : le Cercle légitimiste Marie Caroline du-

chesse de Berry.

A cette occasion les légitimistes de la région sont invités, **le samedi 19 mai**, à venir écouter M. Pierre Coëtquen, Vice-Président de l'UCLF, au cours d'un dîner au cœur du pays stéphanois, sur le thème : *"La Restauration de la Chrétienté passe aussi par celle de la Monarchie en France"*.

Renseignements et inscriptions auprès de M. B-M. Rochet, tél : 04 77 10 92 69, ou 06 20 73 90 16.

(Bruno7rochet@aol.com).



Région de Champagne-Ardenne

Il est prévu la création d'un cercle légitimiste dans cette région. Les personnes intéressées peuvent contacter le 03 23 70 67 10.

Cercle Ste Jeanne de France :

(Château de Chevannes, St Ra-cho, 71800 La Clayette). Le 13 mai, conférence de M. Ph. Pichot-Bravard, écrivain et historien sur le thème *"l'exil de Dieu"* (sur les plans philosophiques, historiques, politiques, etc.)



Bretagne :

Journée légitimiste au Pays de Robert d'Arbrissel, le samedi 5 mai 2001, avec une conférence de M. Pierre Valancony : Robert d'Arbrissel, le fondateur d'abbayes. Renseignements et inscription : FBL, B.P. 10307, 35703 Rennes cedex 7, tél. : 02 99 38 36 64 ; fax : 02 99 38 36 72.

Sainte Anne d'Auray :

Samedi 29 septembre et dimanche 30 septembre 2001 : 89^e pèlerinage légitimiste de Sainte Anne d'Auray, près de Vannes. Renseignements auprès de la FBL, BP 10307, 35703 Rennes cedex 7. Le programme détaillé paraîtra dans le numéro de juin de *La Gazette Royale*.

Formation

" Ils s'instruisent pour vaincre "

Connaissez-vous beaucoup d'activités qui ne nécessitent aucune formation initiale ? L'apprenti pêcheur à la ligne s'informe sur le matériel nécessaire, les apâts, les espèces présentes dans tel ou tel plan d'eau, etc. Chaque métier demande un temps de préparation théorique et pratique. Avant d'être envoyé au contact de l'ennemi, le jeune militaire reçoit une formation plus ou moins longue suivant les responsabilités qu'il entend assumer et selon l'emploi dans lequel il veut servir son pays.

Croyez-vous sincèrement que la politique serait le seul domaine où un peu de bonne volonté, de la rigueur morale et beaucoup de débrouillardise suffiraient pour assurer quelques succès ? C'est pour l'avoir trop souvent cru que les contre-révolutionnaires sont allés d'échecs en échecs depuis deux cents ans. Non, la politique est une science qu'il faut se donner la peine d'apprendre. Et nous pouvons ajouter qu'en période

révolutionnaire (dans laquelle nous vivons), son étude est plus que jamais nécessaire.

Pendant combien de temps faut-il se former ? La réponse ne fait aucun doute, il faut toujours se former. Cependant, tous n'ont pas le goût ou le temps d'entreprendre une formation soutenue sur une longue période et si :

***l'action sans la formation est un suicide,
une formation qui ne débouche pas sur l'action est une trahison.***

Formation permanente :

Tout au long de l'année, les groupes d'étude vous permettent d'acquérir ou de maintenir une connaissance sérieuse de la doctrine légitimiste, dans une ambiance amicale et stimulante.

Reprenez l'initiative, soyez acteur et non consommateur. Avec votre famille, des voisins ou des amis, formez un groupe d'étude (de 3 à 10 personnes). Votre cercle ou l'UCLF, par son Vice-Président (tél. : 02 99 38 36 64) vous aidera à démarrer : conseils d'animation du groupe, programme et documents d'étude (*Cahier du camp chouan*, à commander auprès du Vice-président de l'UCLF à l'adresse suivante : FBL, BP 10307, 35703 Rennes cedex 7).

Dans un monde en perdition, quand on a l'ambition de servir Dieu et le roi, on ne peut plus être des amateurs. Il faut se former.



Pour la 11^e édition du Camp Chouan, devant la nécessité de la formation, et en raison de notre développement, l'UCLF offre deux possibilités :

Du dimanche 22 juillet au vendredi 27 juillet 2001 :

Dans le cadre du pays de Brocéliande. Messe ou chapelet, conférences, exposés, travail en groupes d'étude et découverte des sites les plus célèbres de la forêt alterneront au cours de ce camp. Participation aux frais : 500 F (dont 100 F à l'inscription), tout compris (possibilité de réduction selon les ressources), apporter des sacs de couchage.

Inscription auprès de FBL, BP 10307, 35703 Rennes cedex 7 – C.C.P. Rennes 3 613 22 N.

Du dimanche 29 juillet au jeudi 2 août 2001 : Camp de Marlieux (Ain).

Même formation, avec l'aide du cercle légitimiste de Bresse et l'appui des cercles Henri de la Rochejacquelin (Lyonnais) et Sainte Clotilde (Bourgogne). Participation aux frais : 400 F (dont 100 F à l'inscription), apporter des sacs de couchage.

Inscription auprès de FBL, BP 10307, 35703 Rennes cedex 7 – C.C.P. Rennes 3 613 22 N.



Pour aider à la bonne organisation de ces deux camps de formation, et pour faciliter la participation d'un plus grand nombre, nous invitons les lecteurs de *La Gazette Royale* à nous aider financièrement en constituant une *Bourse d'études*, qui permettra d'alléger les frais.

Nous vous remercions donc d'envoyer vos dons, en précisant *Bourse d'études*, soit au siège de l'UCLF (Route de Gençay, 86160 Champagné St Hilaire, C.C.P. La Source 747 47 M) soit à la FBL (B.P. 10307, 35703 Rennes cedex 7 – C.C.P. Rennes 3 613 22 N).

"Information non disponible"



Sommaire

<i>Éditorial</i>	p. 1
<i>Les Républicains à la Maison Blanche</i>	p. 2
<i>Louis XIII</i>	p. 3
<i>Définition</i>	p. 4
<i>Livres reçus</i>	p. 4
<i>Nouveaux locaux de l'Institut de la Maison de Bourbon</i>	p. 5
<i>Le Ralliement</i>	p. 5
<i>Lettre de S. S. Grégoire IX à saint Louis du 21/10/1239</i>	p. 8
<i>Nouvelles de France</i>	p. 9
<i>Les rois de France</i>	p. 10
<i>Avis important</i>	p. 11
<i>Kernabat</i>	p. 11
<i>La doctrine politique et sociale du Cardinal Pie</i>	p. 12
<i>Messes pour la France et le Roi</i>	p. 14
<i>Du couronnement de Charlemagne</i>	p. 15
<i>Donner à nos enfants le goût de la lecture</i>	p. 16
<i>Nos lectures</i>	p. 17
<i>Œuvres de Chrétienté</i>	p. 19
<i>Œuvres boursières pour une scolarité catholique</i>	p. 20
<i>Revue de presse</i>	p. 21
<i>Activités légitimistes</i>	p. 22
<i>Carnet du jour</i>	p. 24

Abonnement -secrétariat

Afin de ne pas surcharger le travail de secrétariat, nous remercions les lecteurs de *La Gazette Royale* de bien vouloir renouveler spontanément leur abonnement, sans attendre de lettre de rappel.

Chacun peut connaître la date d'échéance par l'étiquette adresse sur laquelle figure l'année et le mois, exemple : 2001/03 signifie que cet abonnement est terminé en mars 2001.

Si toutefois vous constatez une erreur quant à la date d'échéance, vous nous rendriez service en nous la signalant.

Les (ré)abonnements sont à libeller à l'ordre de l'U.C.L.F. et à adresser à :

U.C.L.F.,

M. Hugues Saclier de la Bâtie

Route de Gençuy

86160 Champagné St Hilaire.

Tél. et télécopie : 05.49.52.68.89

Abonnement normal : 60 francs

Abonnement étranger : 70 francs

Abonnement de soutien : 120 francs

C.C.P. La Source 747 47 M

Imprimé par : association Union des Cercles Légitimistes de France.

Président : Hugues Saclier de la Bâtie.

Vice-président : Pierre Coëtquen.

Directeur de la publication : H. Saclier de la Bâtie.

Responsable de la rédaction : Ch. de Russon.

UCLF : Route de Gençuy, 86160 Champagné St Hilaire.

Dépôt légal : mars 2001